

Compte rendu de la CP du 19/02/2010

en présence de la DGRH, de Marie-Paule Georgel et des représentants des 7 organisations syndicales.

(pour le SNABF Solidaires Sylvie Duffrene, Danielle Brunelle, Gilles Gubbini)

Point 1 de l'ordre du jour : Négociation relative à la modification de l'accord sur le plan d'épargne d'entreprise

La Banque reste sur sa proposition d'un taux unique 130 % sans autre critère (conformément aux conclusions de l'URSSAF) mais accepte d'abonder la participation qui serait versée en PEE (possibilité offerte par la loi et non obligation).

La Banque accepte que les EOS en poste avant le 01/09/2009 bénéficient de mesures équivalentes, mais cela fera l'objet d'un accord séparé.

La Banque contactera GROUPAMA pour qu'il propose aux employeurs des EOS la possibilité de transférer les fonds actuels sur un mécanisme de PEE inter-entreprise, soit géré par BDF GESTION (ce qui leur semble compliqué) soit géré par Groupama sur leurs actifs propres.

Après un tour de table chaque OS s'est exprimée, le SNABF Solidaires a rappelé ses demandes :

- Revalorisation substantielle du taux : 150 % minimum, pour ne pénaliser personne, Et dans l'hypothèse où la banque prendrait en compte la demande d'un abondement différencié, nous avons proposé d'abonder les 300 premiers euros épargnés à 200 % et à 150 % au-delà.
- Revalorisation du plafond d'abondement à 1200 Euros.

Après une interruption de séance à la demande du SNABF Solidaires, les 7 OS ont fait la proposition unanime ci-dessous :

Les revendications que nous allons formuler unanimement ne doivent hypothéquer en rien les revendications qui devront être prises en compte lors des prochaines négociations salariales, notamment en ce qui concerne les revalorisations des salaires de début de carrières.

Nous rappelons le 1^{er} point de l'ordre du jour de cette CP : Négociation relative à la modification de l'accord sur le plan d'épargne d'entreprise

Il n'est donc pas question de le reporter aux négociations salariales.

Nous demandons donc

1. *Une augmentation de l'abondement conséquente, augmentation que nous demandons depuis plusieurs années en rappelant qu'il y a un maximum légal dont on est très loin (8 % du plafond annuel SS).*
2. *Un taux d'abondement de 200 % sur les 300 premiers euros épargnés et de 150 % sur le reste.*

Nous sommes tous d'accord pour que la participation soit intégrée au dispositif d'abondement.

Nous rappelons par ailleurs que nous continuons à demander que soit créé un dispositif PEE applicable aux OSD embauchés après le 1/9/2008.

La Banque refuse obstinément de discuter dans le cadre de cette CP de la revalorisation du plafond, qu'elle renvoie à d'hypothétiques négociations salariales 2010...

Elle enregistre la demande intersyndicale et s'engage à répondre à la prochaine CP sur la proposition d'abondement différencié.

La négociation devra être achevée pour le CCE d'avril au cours duquel sera proposé à la signature un nouvel accord sur le PEE.

Point 2 de l'ordre du jour : Constitutio d'un groupe de travail paritaire en vue de la négociation relatif à l'emploi des seniors.

Les groupes de travail devront engager leurs travaux rapidement sur la base des thèmes suivants proposés par la Banque :

- Recrutement de salariés âgés
- Anticipation de l'évolution des carrières professionnelles
- Amélioration des conditions de travail et prévention des situations de pénibilité
- Développement des compétences, des qualifications, accès à la formation
- Aménagement des fins de carrière et de la transition entre activité et retraite
- Transmission des savoirs et des compétences et développement du tutorat
- Actions de sensibilisation et d'information.

Et compléter par les OS principalement sur les points suivants :

- Repyramidage,
- Pénibilité des conditions de travail incluant à la demande du SNABF Solidaires les conditions de transports
- Mécénat de compétence au profit d'associations et collectivités extérieures
- Motivation au travail
- ...

Hervé Quéva précise que les travaux du groupe de travail ne se substitueront pas aux CP mais permettront d'alimenter les échanges.

La négociation devra être achevée pour le CCE de juin au cours duquel sera proposé à la signature un accord sur l'emploi des seniors.

Point 3 de l'ordre du jour : projet d'avenant n°4 à l'accord d'entreprise du 12 décembre 2001 sur la durée, l'organisation et l'aménagement du temps de travail

L'avenant présenté en CP ce jour est soumis à la signature des OS avant le 26 février 2010.

QUESTIONS DIVERSES

Complément de rémunération : problème d'interprétation de la prime d'équipe. Concrètement sur le terrain, difficile pour le personnel de comprendre le système retenu.

Interclassement pour les commissions d'avancement : le SNABF Solidaires exige que l'interclassement soit communiqué au plus vite aux agents proposés, comme prévu dans les textes, afin qu'ils puissent exercer leur droit de réponse. De plus des agents proposables n'ont toujours pas été évalués à ce jour.

Conditions d'avancement de SR1 à SR classe exceptionnelle : le SNABF Solidaires s'étonne que les hiérarchies conditionnent la proposition à l'indice 680 à de l'encadrement. Pour la Banque il n'y a pas de nouvelles règles en la matière.

Pétition des agents de l'Île de France remise en CCE le 12/02/2010 demandant l'intégration des CDD dans le personnel titulaire : la Banque n'a pas encore eu le temps d'examiner ce dossier.

(Pour mémoire : les délégués et représentants du personnel de la DGO ont adressé un courrier le 24 novembre 2009 demandant l'ouverture d'un concours spécial d'agents de caisse pour 11 agents en CDD, issus des missions locales pour l'emploi. Ce courrier est toujours sans réponse à ce jour.)

NTIC : nouvelle demande de dotation des permanents syndicaux (qui le souhaiteraient) de Blackberry, avec prise en charge financière sur leurs propres budgets.

Hervé Quéva n'est pas opposé à rouvrir ce dossier, mais refuse de s'engager sur un calendrier et sur les conditions.

Dates des prochaines CP et groupes de travail :

22/02 - 24/02 - 03/03 - 05/03 - 9/03 - 19/03 - 02/04 - 16/04 - 30/04 - 14/5 - 28/05 - 11/06 - 25/06

Sylvie Duffrene, Danielle Brunelle, Gilles Gubbini pour le SNABF Solidaires